

NOTE SYNTHETIQUE CFU 2025 – CCAS DE SANTES

CADRE GENERAL

L'article L.2313-1 du C.G.C.T. prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à une obligation et le compte financier unique présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées pendant l'année.

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER – BUDGET CCAS

Le compte financier comporte 2 grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la collectivité,
- La section d'investissement qui porte sur les opérations annuelles et/ou pluriannuelles.

Contrairement au budget qui doit être équilibré pour chaque section, le CFU retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts et les mouvements entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre la consommation des crédits et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

I – CCAS

1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au bon fonctionnement courant et récurrent des services.

Les dépenses courantes correspondent à la consommation des fluides (eau, électricité, gaz, carburants,...) ; l'entretien des bâtiments, de voirie, des espaces verts ; les achats de fournitures, les prestations de services, la maintenance, les assurances, la formation, les fêtes et cérémonies, le traitement des agents, les subventions, les participations, les éventuels intérêts d'emprunt, les amortissements.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Charges à caractère général	79 069.17 €
Charges de personnel	524 586.91 €
Autres charges de gestion courante	2 848.08 €
Charges spécifiques	7 258.19 €
Dépréciations des actifs circulants	150 €
Amortissements	10 984.82 €
TOTAL	624 897.17 €

2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Elle comprend les remboursements sur rémunération du personnel, le produit des services, les dotations et participations, les autres produits de gestion courantes et notamment l'excédent de fonctionnement reporté de l'année N-1. Il n'y a pas de fiscalité qui soit appliqué au budget CCAS.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Atténuation de charges	2 538.05 €
Produits des services	518 703.36 €
Dotations et participations	65 459.61 €
Autres produits de gestion courante	11 191.16 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>	<i>62 003.28 €</i>
TOTAL	597 892.18 €

3 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Elle comprend les frais d'études, les projets réalisés par la collectivité, et les immobilisations en cours.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Etudes	0 €
Réalisations – immobilisations corporelles	26 754.08 €
Immobilisations en cours	0 €
TOTAL	26 754.08 €

4 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Elle comprend le remboursement de TVA , la taxe d'aménagement , les subventions d'investissements versées, l'excédent de fonctionnement capitalisé, le report de l'excédent d'investissement, et les amortissements.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Dotations fonds divers et réserves	4 579,51 €
<i>Excédent d'investissement reporté</i>	<i>377 347.99 €</i>
Amortissements	10 984.82 €
TOTAL	15 564.33 €

5 – LES RESULTATS DE CLOTURE

RÉSULTATS COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET CCAS			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES RÉALISÉES	26 754.08 €	624 897.17 €	651 651.25 €
RECETTES RÉALISÉES	15 564.33 €	597 892.18 €	753 465.51 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-11 189.75 €	- 27 004.99 €	-38 194.74€
RÉSULTAT 2024 REPORTÉ	377 347.99 €	62 003.28 €	439 351.27€
RÉSULTAT CUMULE 2025	366 158.24 €	34 998.29 €	401 156.53 €

6 – ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

Niveau de l'épargne brute et nette du CCAS

En 2025, le montant de l'épargne brute est de 34 998.29 € auxquels on peut ajouter les 366 158.24 € en réserve soit 64 % de taux de couverture en rapport des dépenses de fonctionnement ; l'épargne nette est égale à l'épargne brute car il n'y a pas de remboursement d'emprunt.

II – LES BLES D'OR FPA

1 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au bon fonctionnement courant et récurrent des services.

Les dépenses afférentes à l'exploitation courante correspondent à la consommation des fluides (eau, électricité, gaz, carburants, ...); les prestations d'alimentation, les frais de télécommunication, les fournitures, les produits d'entretien, les assurances, les subventions versées ; les frais de personnels ; et les dépenses afférentes à la structure à savoir l'informatique, l'entretien courant des bâtiments, la maintenance, les taxes foncières, les concours divers, les intérêts d'emprunt, les amortissements.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Charges à caractère général	194 640.94 €
Charges de personnel	228 261.18 €
Dépenses afférentes à la structure	29 342.09 €
TOTAL	581 450.72 €

2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Elle comprend le produit des services, le produit de la tarification, les autres produits relatifs à la tarification, les produits financiers et les produits non encaissables et notamment l'excédent de fonctionnement reporté.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Produits de la tarification	464 877.00 €
Autres produits relatifs à l'exploitation	221 081.16 €
Produits financiers et produits non encaissables	2.22 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>	<i>85 390.69 €</i>
TOTAL	685 960.38 €

3 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Elle comprend le remboursement en capital de la dette, les frais d'études, les projets réalisés par la collectivité, et les immobilisations en cours.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Remboursement d'emprunt	83 333.33 €
Dépôts et cautionnements	4 531.08 €
Frais d'études	19 182.00 €
Réalisations – immobilisations corporelles	627 353.98 €
Dépréciation compte de tiers	2.22 €
TOTAL	734 403.51 €

4 – LA SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Elle comprend le remboursement de TVA, la taxe d'aménagement, les subventions d'investissements versées, l'excédent de fonctionnement capitalisé, le report de l'excédent d'investissement, et les amortissements.

LIBELLE	MONTANT REALISE
Dotations fonds divers et réserves (FCTVA)	10 491.48 €
Dépôts et cautionnements reçus	9 019.40 €
<i>Excédent d'investissement reporté</i>	<i>728 072.48 €</i>
Amortissements	12 826.85 €
Dépréciation des comptes de tiers	1 181.11 €
TOTAL	33 518.84 €

5 – LES RESULTATS DE CLOTURE

RÉSULTATS COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET FPA			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES RÉALISÉES	734 403.51 €	581 450.72 €	1 315 854.23 €
RECETTES RÉALISÉES	33 518.84 €	685 960.38 €	719 479.22 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-700 884.67 €	+104 509.66 €	-596 375.01€
RÉSULTAT 2024 REPORTÉ	728 072.48 €	85 390.69 €	813 463.17 €
RÉSULTAT CUMULE 2025	27 187.81 €	189 900.35 €	217 088.24 €

6 – ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

Niveau de l'épargne brute et nette des Blés d'Or

En 2025 le montant de l'épargne brute est 189 900.35 € ; l'épargne nette déduction faite du remboursement de l'emprunt en capital de 83 333.33 € est de 106567.02 € soit 18.32 % ce qui constitue un taux d'épargne correct ; au regard des moyennes nationales la situation est saine.